



31

ZAC EQUATOP LA RABELAIS COMMUNE DE SAINT-CYR-SUR-LOIRE

PROGRAMME

Aménageur : syndicat mixte « La Rabelais »

Mode de réalisation : régie

Superficie : 124 ha

Objet : activités

Programme des équipements publics (superstructures) : bassins de rétention, postes de refoulement des eaux usées

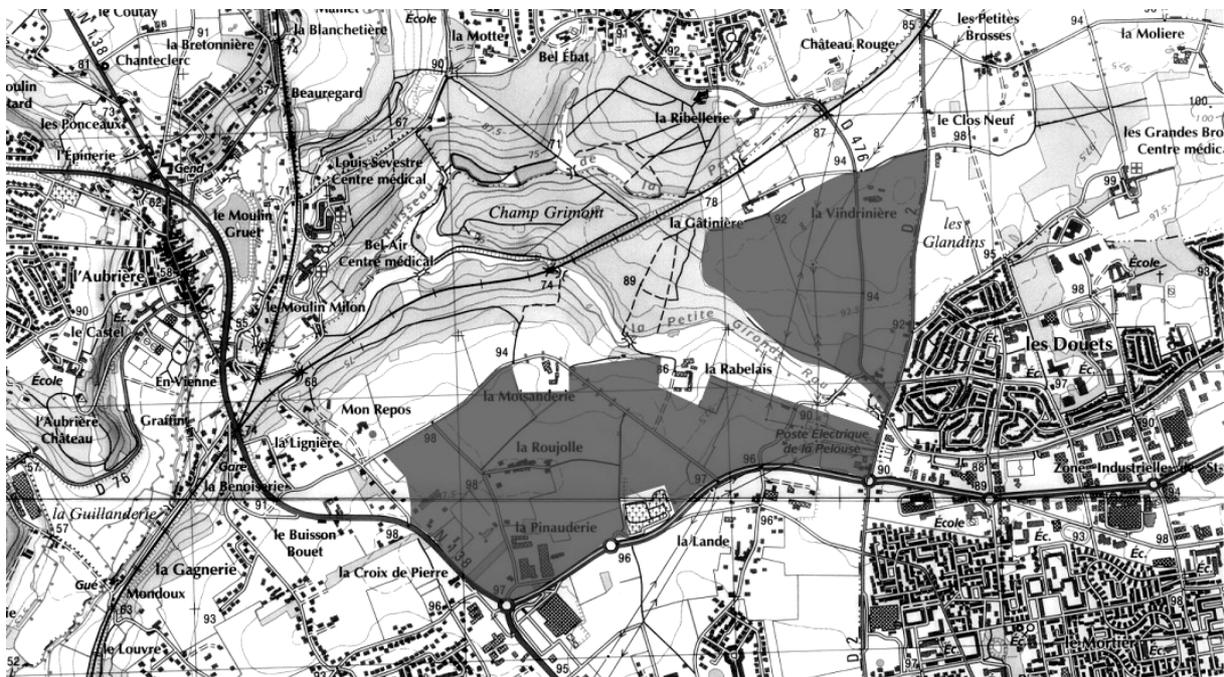
Programme prévisionnel de construction :
450.000 m² de SHON d'activités

Echéancier prévisionnel : 1995-2007

Document d'urbanisme : PAZ

Régime TLE : exonération

PLAN DE LOCALISATION



1/25 000ème

Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours
Août 2002

REALISATION

	Au 1 ^{er} juin 2005	Au 1 ^{er} juin 2006	Au 1 ^{er} sept 2007
Superficie totale de la ZAC			124 ha
Superficie à acquérir par l'aménageur			74 ha
Superficie acquise	34,7 ha	34,7 ha	60,3 ha
Superficie commercialisable à terme			80 ha
Superficie commercialisée hors emprises publiques	20,78 ha	20,78 ha	20,78 ha
Prix moyen HT du terrain/m ²	<i>logements</i> / 45 €	<i>activités</i> / 45 €	/ 80 €

Equipement public déjà réalisé : bassin de rétention.

PROCEDURE

DATES	PROCEDURES/EVENEMENTS	OBSERVATIONS
14.11.93	Le comité du syndicat mixte "La Rabelais" propose la création de la ZAC	Le syndicat mixte "La Rabelais" est composé de la commune de Saint-Cyr-sur-Loire et de la CCI de Touraine
10.01.94- 04.02.94	Concertation avec le public	
21.03.94	DCM créant la ZAC	SDAT non exécutoire et POS non approuvé
03.10.94	DCM retirant la délibération du 21.03.94 et créant de nouveau la ZAC	
25.03.96- 26.04.96	EP du PAZ	
28.06.96	DCM approuvant le PAZ, le programme des équipements publics et les modalités prévisionnelles de financement	
23.06.97- 11.07.97	EP sur la demande d'autorisation de rejet des eaux pluviales	
13.11.97	AP autorisation loi sur l'eau pour les rejets des eaux pluviales pour la première phase (1/3)	
11.12.98	DCM décidant la modification du PAZ	
14.12.98	DCM approuvant le projet de modification du PAZ et prescrivant l'ouverture de l'EP	

01.03.99- 31.03.99	EP du PAZ	
11.05.99	DCM approuvant la modification du PAZ	Modification I
19.07.99	DCM décidant la modification du PAZ	
08.11.99- 08.12.99	EP du PAZ	
31.01.00	DCM approuvant la modification du PAZ	Modification II
13.09.04	DCM approuvant la modification du PAZ	Modification III Objet : permettre l'accueil de la clinique dans la ZAC